N°50 - Octobre - Novembre - Décembre 2023

Édito du Maire

La saison estivale ***2023*** se termine en ce mois d'octobre. Elle a été plutôt satisfaisante pour la commune sous plusieurs aspects : intensité, qualité et bon déroulé des animations et événements divers en juillet et août (Concerts à l'église, le *Dans ar Vag*, le Feu d'artifice du ***13 juillet***, le Vide grenier, les régates du *Centre Nautique*, les balades culturelles de l' *AVPR*, camps de jeunesse.) ; flux nourri du tourisme de séjour et de passage ; fréquentation importante de notre camping municipal ; activité soutenue de nos commerces locaux… Somme toute, une saison estivale revenue à la "normale" après les étés d'alerte sur l'eau potable, la covid, la sécheresse que nous avons connus depuis ***2020***. Et aucun incident ou accident lié à l'afflux de circulation (véhicules, cycles, piétons randonneurs..) a pu être noté, en partie grâce aux mesures de régulation et de signalisation qui ont été encore renforcées par rapport aux années précédentes.

Le premier acte post estival est celui de la gestion de la "rentrée scolaire". Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions, les locaux et modalités d'accueil ayant été bien préparés en amont. Le plus important est que l'effectif scolarisé se maintient à 37 élèves inscrits avec un flux suffisant de nouveaux entrants, compensant le passage de nos CM2 ***2022*** au collège.

Au-delà de ce rituel scolaire "habituel", l'équipe municipale, qui a maintenu la continuité du service public (administration, service technique) tout l'été, a un calendrier de travail chargé d'ici la fin de l'année. Les chantiers annuels d'amélioration de la voirie se concentreront sur l'automne et le Service Technique a un programme de travail sérieux, ce qui justifie d'un renforcement temporaire de l'effectif sur le deuxième semestre (grâce à la marge de manœuvre budgétaire que nous avons pu dégager depuis le début de l'année). Par ailleurs, les travaux de mise à niveau de la *4G* et de déploiement de la fibre débutent en septembre, avec un objectif de mise en service mi ***2024*** et ***2025***. La préparation en maîtrise d'œuvre du chantier de mise à niveau des sanitaires du camping pour engagement des travaux d'ici la fin de l'année est également lancée.

La commune doit aussi se préparer au "choc fiscal" de son classement récent par le décret *2023- 822 du* ***25 août 2023*** en zone dite "tendue". (suite page 2)

SOMMAIRE

Pages 2-3-4
Actualité Municipale
. Édito du maire.
. Fiscalités Classement en "zone tendue".
. Les chantiers Télécom dans la commune.
. Commémoration du 19 septembre 1944.
. Amélioration de l'habitat.
. Rentrée des classes 2023.
. Ports et nautisme.
. Chantier de rénovation des cales.
. Chantier de voirie 2023.

Page 5
Quoi de neuf dans et pour la commune
. Rénovation de la Fontaine Sourdis.
. Enquête INSEE.

Pages 6-7
Quoi de neuf chez nos Assos
. Présentation et programme des associations Roscanvélistes

Page 8
Infos pratiques d'actualité

Site internet : roscanvel.fr

Notre site *roscanvel.fr* a été conçu pour être une source d'information permanente et systématiquement actualisée tant sur l'ensemble des services communaux (urbanisme, assainissement, *CCAS, camping*…) que sur la dernière actualité des mesures et événements touchant la commune et la *Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime.*

Directeur de publication : Jean-Yves GOURVEZ, Maire de Roscanvel. Rédacteurs : conseillers municipaux, personnel municipal et associations concernées.
Mise en page et impression : personnel municipal
Publication trimestrielle, *LE LAVOIR*
N° 50 Octobre - Novembre - Décembre 2023

Actualité Municipale : Actions et projets

Édito du maire (suite)

Ce classement devra se traduire par une politique de majoration significative de la *Taxe d'Habitation RS*, dispositif pouvant favoriser les résidences principales et dissuader le développement des résidences secondaires, et donc un meilleur accès à l'habitat pour les familles travaillant sur le territoire. Le périmètre zone tendue concerne les 6 communes de la Presqu'île les plus touristiques. Une délibération sur ce sujet du Conseil Municipal a acté le ***21 septembre 2023*** une majoration de 60% de la *TH RS* communale (cf article).
Pour terminer sur un point positif, ne soyez pas surpris de constater qu'un nouvel interlocuteur sera présent à l'accueil de la mairie dès le début du mois d'octobre. Conformément à l'engagement pris, le renforcement de notre service administratif, pour un service plus continu aux habitants, et un appui technique à notre Secrétaire de mairie, *Pascale Sénéchal*, un agent *FPT* qualifié a été recruté. Bienvenue donc à *Anthony Le Gac*, qui, sous la supervision de *Pascale*, sera heureux de répondre aux préoccupations administratives des administrés 5j/5.

Fiscalité : le classement en "zone tendue"

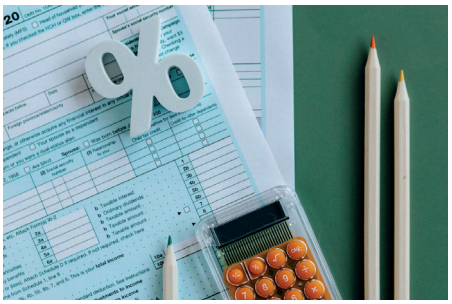

Fiscalité : le classement en « zone tendue » conduit à modifier les taux des taxes foncières à Roscanvel et dans 6 communes de la Presqu'île.
Les "*zones tendues*", selon la terminologie fiscale en vigueur, recouvrent des territoires au sein desquels la présence de résidences secondaires et de biens loués en location saisonnière est particulièrement dense, est un obstacle important à l'accès des résidents permanents à l'habitat (rareté des biens abordables en primo accession ou en location).

Par décret du 25 août 2023 pris en application de la *Loi de Finances* ***2023***, le Gouvernement a élargi le périmètre des "*zones tendues*" en intégrant certaines communes touristiques au sein desquelles la tension immobilière est particulièrement forte. Roscanvel, comme 5 autres communes de la Presqu'île est donc soumis dans ce cadre au régime fiscal "*zone tendue*". Ce classement permet notamment à ces communes de procéder à une augmentation significative des cotisations communales de taxe d'habitation s'appliquant aux résidences secondaires, sans pour autant que la municipalité ne soit tenue d'appliquer le même ratio d'augmentation aux taux de taxe sur le foncier bâti et non bâti (règle de liaison des taux).

FISCALITE FONCIERE SITUATION EXISTANTE EN 2023 ROSCANVEL						
	Taux Commune	Taux EPCI	Base 2023 €	Cotisation totale 2023 commune	Cotisation totale 2023 Commune +EPCI+Epf	Cotisation total /UH €
TH	15,90%	11,22%	1 419 506	225 701	394 623	922
TFB	37,39%	0,49%	1 725 000	644 978	665 160	785
TFNB	56,95%	0,00%	23 800	13 554	13 716	16
Total				884 233	1 051 954	

IMPACT BUDGETAIRE DE LA MAJORATION DE TH ET DIMINUTION DE TF							
Roscanvel	Taux 2024	Taux majoré RS	Recette supplémentaire Budget € commune	Taux 2023 EPCI + EPF	Cotisation totale /UH €EPCI+commune avant réévalutation taux	Cotisation totale /UH €EPCI+commune après réévalutation taux	Variation cotisation totale
TH RS	15,90%	24,17%	117 365	11,29%	922	1 196	30%
TH référenc	15,90%	15,11%					
TFB	37,39%	35,52%	- 32 249		785	747	-5%
TFNB	56,95%	54,10%	- 678	0,56%	16	15	-5%
Total			84 438				
Augmentation de ressource fiscale nette				10%			

La finalité de ce dispositif est bien de dissuader l'acquisition de résidences secondaires (54% du parc à Roscanvel), au bénéfice de la construction d'unités d'habitation à vocation de résidences principales et/ou de biens mis en location à l'année.

Elle est aussi de permettre aux communes de trouver une ressource fiscale complémentaire qui puisse être affectée à des actions et opérations favorisant le développement de logements abordables pour les actifs résidents permanents sur le territoire de proximité. Après une phase de concertation avec les 5 autres communes concernées de la Presqu'île, qui pour la plupart d'entre elles souhaitent utiliser de manière optimale ce nouveau levier de la *TH RS*, la municipalité de Roscanvel a délibéré le ***21 septembre 2023*** sur le nouveau dispositif fiscal qui devra s'appliquer à compter de ***2024***. Deux délibérations sur le sujet ont été adoptées : L'une porte sur une évolution des taux communaux de *TH*, de *TFB* et de *TFNB*. Elle conduit à appliquer un coefficient de diminution de ces taux de 5% à compter de ***2024***. L'autre porte sur le coefficient de majoration qui sera appliqué pour la cotisation de *TH* sur les Résidences secondaires. Elle conduit à une progression de 60% de la part communale de cette cotisation.

Le choix politique sous-jacent à ces décisions consiste donc à faire jouer à plein l'effet dissuasif de la THRS, mais aussi à soulager légèrement l'effort fiscal sur la propriété foncière, tout en conservant un potentiel significatif d'augmentation des recettes fiscales liées à la *THRS*.

Les impacts anticipés de cette évolution de notre dispositif fiscal ont été estimés de façon rigoureuse. Les détenteurs de résidences secondaires verront leur contribution moyenne totale (1196€) augmenter de 30%. En revanche, les propriétaires (qu'ils soient résidents principaux ou secondaires) verront leur contribution moyenne diminuer de 5%. La ressource fiscale supplémentaire, qui sera employée prioritairement sur des actions "logement" sera de l'ordre de 84 K€ (soit +10%), toutes choses égales par ailleurs.

Les chantiers télécom dans la commune : aboutissement en 2024 et 2025

Le premier concerne la qualité des communications en 4G de la téléphonie mobile

Les insuffisances des liaisons téléphoniques et internet sur de larges portions du territoire communal sont bien documentées depuis plusieurs années. C'est à partir de ce constat que l'équipe municipale a orienté ses efforts pour accélérer le lancement des deux chantiers nécessaires pour aboutir à une amélioration significative de la situation à cet égard. Le chantier engagé dans le cadre du *New Deal Mobile* impulsé par l'État à *Roscanvel* pour l'édification d'une antenne *4G*, est désormais complètement enclenché. *La Déclaration Préalable de travaux* a été approuvée par la mairie le ***21 avril 2023***, et n'a donné lieu à aucun recours judiciaire. La convention de bail mettant à disposition de l'opérateur les parcelles municipales AE39 et AE40 pour l'édification du dispositif (parcelles situées derrière la *STEP*) a été signée le ***8 mars 2023.*** Les travaux ont débuté sur le terrain communal jouxtant la station d'épuration. L'abattage de sécurité a été effectué à minima. Les micro-pieux renforçant l'assise du massif destiné à supporter le pylône sont implantés.
Pendant la seconde quinzaine de novembre, le site va accueillir une grande grue. L'avancée du projet sera alors plus visible. Rappelons que la société *FREE,* mandatée par les services de l'État dans le cadre du *New Deal Mobile*, a l'obligation de livrer à l'échéance de la fin du premier ***semestre 2024*** le pylône équipé pour tous les opérateurs de téléphonie mobile. Le dossier technique du projet est toujours consultable en mairie et sur le site internet communal.

Le second chantier est celui de la connexion généralisée à la fibre (FTTH) des 950 unités d'habitation de la commune.
Le projet global est sous la maitrise d"ouvrage déléguée de MEGALIS Bretagne. Le périmètre de *ROSCANVEL*, inscrit dans la phase 3 du déploiement, est pris en charge par l'entreprise maîtred'œuvre (*AXIONE)*. Depuis le début de l'année ***2023***, la société *AXIONE* travaille sur la commune au déploiement du très haut débit. Le relèvement de toutes les adresses éligibles s'est étalé sur environ 6 mois. Les chambres télécom ont été inspectées et les possibilités d'utiliser les réseaux enterrés sont à l'étude. Pour rappel, la fibre sera enterrée jusqu'aux trois armoires qui seront implantées en bordure de la *D355* . Une entre la route de *Trégoudan* et le chemin de *Messiber*. Une seconde à proximité du giratoire place de l'église. La troisième plus au nord entre les intersections de la *RD* avec la rue de *Peisey-Nancroix* et la *route du Lez*. A partir de ces armoires, elle utilisera les réseaux souterrains existants mais sera majoritairement distribuée par voie aérienne. La pose des armoires débute en octobre. L'horizon pour l'achèvement de ce grand chantier est le second semestre ***2024***, à défaut le premier semestre ***2025***.

Commémoration du 19 septembre 1944

Libération de Brest et de la Presqu'île à Roscanvel

Comme chaque année, la mairie a tenu à rallumer la flamme du souvenir de cet événement marquant de la fin de la seconde guerre mondiale pour notre pays, la reddition du *Général H Ramcke,* commandant allemand de la poche de Brest dans la soute des Capucins sur notre commune, à la *8th Division Infantry* du *major-général Donald A. Stroh*.
Rappelons que cet événement a conclu la libération de la Presqu'île de Crozon.

Amélioration de l'habitat : le service OPAH intercommunal au service des habitants

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), la *Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime*, lancée en début d'année, a pour but de vous aider à améliorer et adapter vos logements. Si vous occupez votre logement, et en fonction de vos ressources, vous pouvez obtenir des conseils, financements et un accompagnement administratif pour réaliser de travaux suivants :

- Les travaux d'adaptation du logement favorisant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées (salle de bains, rampes d'accès…)
- Les travaux d'économie d'énergie permettant aux occupants de vivre dans un logement confortable et de diminuer leur consommation énergétique..
- Les travaux lourds de réhabilitation des logements très dégradés afin de maintenir les personnes dans un logement décent.
- Les travaux d'amélioration d'un logement destiné à la location.
- Les travaux de mise aux normes d'un système d'assainissement non collectif (installations non conformes et polluantes)

Vous pouvez également bénéficier pour la réhabilitation d'un logement locatif, à condition de pratiquer un loyer maîtrisé. Afin d'accompagner gratuitement les propriétaires dans leurs démarches, la CCPCAM a retenu le bureau d'études Citémétrie. L'équipe d'animation est à votre disposition : ***Tél : 02.57.52.06.35 Mail : opah.ccpcam@citemetrie.fr***

Des permanences sur rendez-vous sont assurées à :

- à Crozon, le 1er vendredi et le 3ème mardi de chaque mois – le matin – Maison de l'emploi (Rue du Cré)
- au Faou, le 4ème vendredi de chaque mois – le matin – Antenne de la CCPCAM (ZA de Quiella)

Attention, les travaux ne doivent pas commencer avant la demande de subvention.

Rentrée des classes 2023 : satisfaction

Ce lundi ***4 septembre 2023*** à l'école Francis Maze, la cloche a sonné sous un soleil radieux pour la rentrée des classes !
Des retrouvailles heureuses pour les élèves et les parents dans la cour de récréation, et bien sûr une émotion pour les plus petits qui effectuaient leur première rentrée.
Comme à l'usage, la Directrice *Carole LE GAL* et *Sylvie LE BERRE* Professeures des écoles ont prononcé le discours de bienvenue aux parents et ont communiqué sur les activités organisées tout au long de l'année scolaire : la piscine, la voile, la poursuite de l'apprentissage de la langue bretonne, la fréquentation de la bibliothèque l'*Asphodèle*- remerciement aux bénévoles très engagé(e)s avec l'école, les actions de l'*Association des Parents d'Elèves (APE)* toujours très appréciées et bien sûr des projets de sorties pour le plus grand plaisir des écoliers.
A noter le maintien des effectifs (37 élèves), ce qui est important pour notre école ainsi que la collaboration permanente des élues ayant en charge l'école, *Anne LE MONZE MAILLARD* Adjointe et *Thouria AIT OUCHANNIK* Conseillère déléguée, avec les Professeures.
Puis, c'est au tour des élues de présenter l'équipe communale en place qui participe à la bonne organisation et au fonctionnement de l'école : *Audrey MIQUEL*, *Jacqueline DANIELLOU* et *Sophie CARIOU*. Il a également été rappelé les modalités de la gestion communale : gestion des dossiers d'inscriptions en halte garderie avec horaires, inscription à la cantine, affichage des menus (tableau à l'extérieur de l'école, site de la mairie)
Un autre point fort de cette rentrée est "*l'accompagnement à la scolarité*" proposé par le *Centre Social ULAMIR* sur notre territoire (référente *Hoelenn VITREBERT*). Des bénévoles formé(e)s accueillent des groupes d'élèves préalablement constitués sur la base du volontariat pendant environ 1h 30 au sein de l 'école, une fois par semaine. Concernant notre école, le dispositif fort de son succès, a été reconduit et il est important de saluer l'engagement d'*Edwige* et *Patrick*, bénévoles affectés à l'école de *Roscanvel* .
Après l'accueil, et comme chaque année les échanges se sont poursuivis autour d'un café gâteau, offert par l'*Association des Parents d' Elèves*. L'occasion de se souhaiter une belle et heureuse rentrée 2023 !

Ports et nautisme

Pour de bonnes pratiques de carénage des navires et de non rejet des déchets en mer

La réglementation
L'*article L216-6 du Code de l'Environnement* prévoit de punir jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende "Le fait de jeter…dans les eaux de la mer…des substances…dont les réactions entrainent…des dommages à la faune et la flore".
L'article L5335-2 du Code des Transports stipule qu'"Il est interdit…de jeter dans les eaux du port tous déchets…". *L'article 90 du Règlement Sanitaire Départemental* stipule qu'"il est interdit de déverser…dans la mer…toutes matières usées, tous résidus…susceptibles de constituer…une cause d'insalubrité, de communiquer à l'eau un mauvais goût ou une mauvaise odeur…".

Les bonnes pratiques pour les opérations de carénage

- Privilégier les aires de carénages respectueuses de l'environnement (*Port de Camaret et de Morgat*),
- Choisir une peinture antifouling non toxique pour l'homme et l'environnement (*Les biocides - Diuron, Thirame, Chlorothalonil, TCMTB, TBT et Irgarol* - sont interdits par la loi),
- Éviter de projeter l'eau et les résidus de carénage en direction de la mer,
- Nettoyer le site et déposer les déchets dans les bacs à déchets incinérables.

Les précautions quant aux déchets alimentaires issus des produits de la mer

- Les restes putrescibles ou cuisinés des produits de la mer (les poissons et œufs de poissons, les crustacés et les fruits de mer) deviennent des déchets à l'issue des repas.
- Ils ne doivent pas "être retournés à la mer" mais déposés dans les bacs à déchets incinérables.

Préserver l'environnement passe par de grandes décisions politiques mais aussi par des initiatives individuelles en changeant certains gestes du quotidien.

Avancement des travaux à la Pointe des Espagnols

Chantier de rénovation des cales de Roscanvel et de Quélern

Suite à l'apparition de désordres sur ses trois cales, la commune de Roscanvel, soucieuse de pérenniser son patrimoine et d'assurer les conditions d'exploitation et de sécurité des usagers, a engagé des études diagnostiques approfondies permettant de définir la priorisation et la nature des travaux de réfection à mettre en œuvre. Ces études ont été confiées à *FR ENVIRONNEMENT NAUTIQUE*, bureau d'études spécialisé dans le domaine des travaux nautiques. Des investigations géotechniques ont été également réalisées par l'entreprise *GEOTEC* (Passage géoradar, sondages carottés et analyses des échantillons prélevés).Les défauts observés et mis en évidence par l'étude sont le reflet d'un vieillissement normal des cales et de leurs conditions de réalisation. L'étude conduit à mettre en avant trois éléments d'informations importants dans la prise des décisions à venir :

1. Aucune des trois cales ne présente un risque imminent d'effondrement,
2. Les trois cales nécessitent des travaux importants de grosses réparations d'un coût élevé à court et moyen terme, sans privilégier une cale par rapport à une autre en termes de priorité,
3. Un phasage des travaux est envisageable cale par cale,
4. Le coût total de la rénovation des trois cales est estimé à 1 280 000 € H.T..Le financement des travaux, initialement prévu, n'est plus en rapport avec les estimations des coûts envisagés par FR Environnement.

Au vu des ces constats, le programme de rénovation envisagé, dont le budget initial avait été évalué à 250 K€, doit être totalement révisé. D'une part, les opérations devront être étalées dans le temps sur au moins 3 ans, les chantiers se faisant cale par cale entre ***2024*** et ***2026***. D'autre part, le plan de financement doit être ajusté sur le moyen terme, s'appuyant sur l'autofinancement annuel du Budget principal, mais aussi le plus possible sur les subventions de l'Etat (*DETR, DSIL*) et du département 29 (Volets 1 et 2 du Pacte 2023), et sur des prêts à long terme (vraisemblablement *BDT*).

Chantier voirie 2023 : la programmation automnale

Les contraintes budgétaires ont amené la municipalité à se concentrer cette année sur la réfection en enrobé de deux voies communales très dégradées : *Karront an Illiz* et la route du *Lez* de la RD355 à la *rue de la rade*.
Concernant le cimetière, son aménagement se poursuit avec la pose d'enrobé sur une large allée descendante de la partie "nouvelle" du périmètre. Un grand programme d'engazonnement va prendre le relai à partir de l'hiver ***2023-2024***.

Quoi de neuf dans et pour la Commune

Le chantier de rénovation de la Fontaine Sourdis est bien parti

A la demande de la municipalité l'*AVPR* s'est attelée au projet de réhabilitation de la *Fontaine Sourdis*, qui reçoit les eaux de la source située au bas de la falaise de *Quélern*. Le chantier a débuté en juin 2023 et s'est poursuivi durant l'été, mobilisant une dizaine de membres de l'association, mais aussi un maçon professionnel. La commune a mis à disposition tant les outillages nécessaires, que le canot sécu municipal indispensable pour transporter les matériaux par la mer, tout ne pouvant être acheminé par la seule tyrolienne installée du haut de la falaise. Au final, les réservoirs ont été intégralement dégagés de la broussaille, les pierres qui tapissaient le fond ont été retrouvées et posées de côté, des joints couleur pierre ont été faits sur toute la partie basse du bâti et le toit a été entièrement nettoyé et mis hors d'eau. Le résultat est remarquable. L'*AVPR* et tous les bénévoles impliqués doivent être remerciés chaleureusement par tous les administrés de notre commune pour ce soin apporté à cet élément de notre patrimoine historique.

Enquête INSEE sur l'emploi : information

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années et sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités…). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.
A cet effet tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de *l'Insee* au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. Il est vraisemblable que un ou plusieurs logements aient été sélectionnés de manière aléatoire dans la commune de *Roscanvel*.
La participation de tous/toutes, quelque soit votre situation, est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.
La procédure : Un(e) enquêteur(trice) de l'*Insee* prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés du ***11décembre 2023 au 31 décembre 2023***. Il ou elle sera munie(e) d'une carte officielle l'accréditant.
Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Quoi de neuf chez nos Assos

Ouvertures

Après un magnifique *Dans Ar Vag* organisé les ***28 et 29 juillet***, où joie, la bonne humeur, les sourires, les copains, le bonheur et l'envie d'être ensemble et le sentiment de partager un moment étaient au rendez-vous , *Ouvertures* pense déjà à l'année prochaine pour les 25 ans de ce rendez-vous incontournable !
Pour animer l'automne, l'association prépare *Halloween Enfant* qui aura lieu le 21 octobre. Comme chaque année, le *Rally'ween* démarrera à 15h30 place de l'église et se terminera par un goûter à 16h30! Chaque année les enfants et les parents déguisés sont de plus en plus nombreux à venir arpenter les rues de *Roscanvel* . Ouvert à tous et gratuit !
Enfin comme l'an passé, Ouvertures organisera son traditionnel Fest-Noz du Téléthon à l'*Améthyste* le ***samedi 09 décembre*** ! Au programme de cette soirée les groupes *Mo'jo, Kan Ha Biskoul* et *Diskar* !! Trois groupes pêchus pour donner envie de danser, bouger, s'amuser, s'éclater !

Société de chasse de Roscanvel : Sangliers : état des lieux et actions en cours

La population de sangliers présente sur le périmètre de *Roscanvel* est de plus en plus fournie, comme le vivent tous les habitants qui ont souffert depuis le début de l'année de la multiplication des traces (bien profondes) de leurs passages nocturnes, tant au nord qu'au sud du village. On estime le cheptel présent à plus de 45 individus de tous âges.
La Société de Chasse communale, à qui incombe la responsabilité de tenter de maîtriser le phénomène a organisé plusieurs battues depuis le début ***2023***. Les deux dernières d'entre elles (les ***8*** et ***30 septembre***), battues administratives organisées sous les auspices d'un *Lieutenant de Louveterie* ont mobilisé plus de 30 intervenants tant de *Roscanvel* que des communes voisines. Un dispositif adapté de 7 miradors de battue permettant de repérer les trajectoires des hardes a été utilisé, en coordination avec la mairie. Les miradors de battue sont placés sur des zones de passages de gros gibiers. Le mirador permet un tir de haut ciblé et court ; il augmente le niveau de sécurité, évitant des tirs horizontaux qui pourraient venir ricocher malencontreusement. En action de chasse collective la sécurité des chasseurs et des non chasseurs est la priorité.
La neutralisation des bêtes s'avère difficile et délicate. Le ***3 septembre***, deux sangliers impressionnants ont pu être neutralisés à *Keralan* et à *Kerguinou*. Merci à nos chasseurs "bénévoles" qui s'impliquent fortement dans ce type d'action. Ceci étant, il est clair que nous aurons encore bien des efforts à consentir, avec la poursuite des batttues, pour enrayer ce phénomène qui touche toutes les communes de la *Presqu'île*.

AVPR : Un bel anniversaire pour l'Association

En ***2013*** : il y a donc 10 ans ! est née l'*Association pour la Valorisation du Patrimoine de Roscanvel* fondée par quelques bénévoles sous la présidence de *Marie-Paule Kérinec* pour restaurer deux vitraux du maître verrier *Auguste Labouret*.
Cet anniversaire a été l'occasion pour notre président *Gérard Bouisseau* de remémorer les actions réalisées au fil du temps par l'association.

Pour illustrer cette belle aventure quoi de mieux qu'un concert donné en l'église Saint Éloi par 3 talentueux instrumentistes *Cécile Girard* (au violoncelle), *Jean-Luc Richon* (à la Bombarde) et *Jean-Pierre Jourdan* (à l'orgue). Mais aussi *Jeanne Congard* qui nous a prêté sa voix pour interpréter "*La fête à Roscanvel*". Si vous voulez les réentendre et retrouver ce bel épisode de notre vie associative, rendez-vous sur notre site : *www.patrimoineroscanvel.fr*

Centre Nautique de Roscanvel : lancement des sessions gymnastique

Cours de Gym : Afin de conserver, à *Roscanvel*, la pratique d'un cours de gymnastique pour toutes et tous, le *Centre Nautique de Roscanvel* et *Dominique Leprince-Pen* proposent depuis le 26 septembre, une activité d'entretien et de musculation du corps, les mardis de 10h15 à 11h30 à la Mairie.
Dominique Leprince-Pen est médecin retraitée, Ostéopathe, hypnothérapeute, et a une longue pratique de la danse contemporaine, du *Taïchi*, du yoga et des techniques de respiration-méditation. Elle se propose d'adapter le cours à la demande et aux besoins des participants dans le but d'entretenir la souplesse, la mobilité et le plaisir de bouger.
Cette activité est ouverte à chacun : renseignements au 06 47 09 23 47 et sur le site *www.centrenautiquederoscanvel.fr*

École de Voile : Jusqu'aux vacances d'Automne, l'école proposera des cours collectifs avec formule d'abonnement. Les stages reprendront lors des prochaines vacances scolaires : renseignements sur le site *www.centrenautiquederoscanvel.fr*

Le DAO du bout du monde

L'association "*Le Dao du bout du monde*" vous invite à venir nous rejoindre tous les jeudis matins à 10 heures à partir du ***5 octobre***. Cette première séance est libre et ouverte à tous gratuitement.

Atlantis Plongée : un été du tonnerre !

Le club *Atlantis Bretagne Plongée* de *Roscanvel* a pu faire de belles plongées malgré une météo capricieuse … La situation de la presqu'île nous permet de toujours trouver un coin abrité ce qui est un atout pour notre sport.
Nos activités à la piscine de *Chateaulin* ont repris avec de nouveaux adhérents. Entre l'apnée le lundi de 20h à 22h et la plongée et le palmage le jeudi de 20h à 22h nous avons un total d'une 50ène de participants. Nous vous souhaitons une bonne fin d'année. A bientôt palmes aux pieds, plongeusement vôtre !

Rencontres autour des jeux de société : nouvelle initiative

Vous aimez les jeux de société divers et variés, vous aspirez à rencontrer une fois par semaine d'autres personnes dans un esprit convivial et joyeux à Roscanvel.
Venez tous et toutes, petit(e)s et grand(e)s à une réunion d'information le ***mardi 7 novembre 2023,*** à 18h à la salle des fêtes, mise à disposition par la mairie, pour échanger sur la mise en place de ce projet.
Les promotrices de ce projet, dans le prolongement du "*café joyeux*" sont *Christine Dequirez, , Christine Lechelle, Hélène Le Forestier* et *Catherine Viaud*.

Du Reuz dans le Bourg

La saison estivale ***2023*** s'achève pour notre association avec un bilan très positif. La première édition de notre randonnée gourmande du mois de juin a rencontré un grand succès, le pique nique partagé accompagné du feu d'artifice de la municipalité du ***13 juillet*** a rassemblé plus de 200 personnes et le vide grenier a ravi exposants et visiteurs.
Si vous disposez d'objets à donner pour notre stand du vide grenier ***2024*** faites le tri dans vos armoires, caves et greniers et appelez nous, nous viendrons les chercher.Nous envisageons de créer un potager partagé, éco responsable. Nous souhaitons que cet endroit soit un lieu d'échanges sur les différentes techniques, un partage d'expériences, de plants, de graines etc... pour les personnes qui seraient intéressées pour y participer contactez nous au *06 84 20 30 90* ou par mail : *dureuzdanslebourg@gmail.com*

Association paroissiale

Le pardon du 15 août et bénédiction des chevaux, les bonnes traditions perdurent
Le 15 août, par une belle journée, nous avons fêté l'Assomption de la vierge *Marie*. C'est le père *Jean Doret JULIEN* qui a célébré la messe assisté de sept enfants de chœur. Les animatrices, *Anne-Gaëlle* et *Sixtine* ont fait chanter la nombreuse assemblée accompagnée à l'orgue par *Jean-Luc*.
A l'offertoire, les jeunes choristes nous ont interprété "*O vrai corps de Jésus*" musique du jeune compositeur *Tanguy Dionis du Séjour*. A la fin de la messe, nous sommes descendus au port où nous attendait Olivier et son bateau. Le père et les enfants de chœur ont embarqué pour faire le tour de la rade en bénissant les bateaux et leurs équipages. Pendant ce temps les enfants ont jeté une fleur à la mer en hommage à tous les disparus et plus particulièrement pour ceux de la presqu'île. Après les dernières prières sur la cale nous avons pris le verre de l'amitié !
Merci à tous pour votre participation.

Pour le Père curé, *Tanneguy de Saint Martin*, c'était son premier pardon à *Roscanvel* depuis son arrivée dans notre Presqu'île. Pour célébrer la messe, le père était assisté par trois frères servants d'autel. *Loïc* accompagné par *Jean-Pierre* à l'orgue, a fait participer l'assemblée à l'office et nous avons rejoint la fontaine en procession avec les croix de *Roscanvel, Camaret, Lanvéoc* et *Crozon* et la statue de *Saint Éloi*. Les treize chevaux et poneys nous attendaient bien sagement et c'est avec l'eau de la fontaine que chacun a reçu sa bénédiction. Un très grand merci à tous. Le verre de l'amitié nous a réuni sur la pelouse de l'agence postale, les conversations allaient bon train et nous avons rencontré *Éloi*, le bébé de l'année dernière et qui habite *Roscanvel*. Nous lui souhaitons joie et bonheur ainsi qu'à ses parents. À bientôt. Kenavo.

Fest-noz du TÉLÉTHON 2023

Ouvertures et l'Améthyste proposent un événement placé sous le signe de la musique, de la danse et surtout du partage avec ce Fest Noz organisé en faveur du Téléthon. Trois groupes à l'affiche : *Diskar* qui mélange les sonorités et danses des quatre coins du monde, *Kan Ha Biskoul* qui écume les festoù-noz avec des compositions originales tournées vers le rock aux accents traditionnels et enfin *Mo'jo* qui mélange les mélodies accrocheuses avec une véritable ivresse teintée de nouvelles couleurs musicales !
Tarifs : Afin de contribuer à une levée de fonds pour le Téléthon tout en favorisant l'accès à tous pour l'événement, les tarifs sont exceptionnellement au choix, proposés selon différents paliers : 30€ / 15€ / 10€ / 5€ et gratuit pour les moins de 10 ans.

Bibliothèque l'Asphodèle : Actualités

Les activités de l'Asphodèle ont été très satisfaisantes pendant la période estivale. Le nombre d'adhérents s'élève actuellement à 75 adultes et 63 enfants. L'équipe a recueilli bon nombre de dons, mis en réserve pour la braderie du livre ***2024***. Dans le cadre de la *Semaine bleue*, nos Aînés se réuniront dans la salle des Fêtes autour d'un Café joyeux ***jeudi 5 octobre*** à partir de 14h et partageront un après-midi ludique avec les enfants de l'école. Les bénévoles de la bibliothèque proposeront une animation.

Bibliothèque l'Asphodèle : Les coups de cœur du moment

Un œil dans la nuit *de Bernard Minier.*

Bernard Minier excelle dans la noirceur et nous emmène dans l'univers sanglant du cinéma d'horreur, qui se voit subitement secoué par une série de crimes atroces.
Un œil dans la nuit se déroule sur une semaine, du 21 juin au 28 juin, et nous invite à suivre plusieurs récits en parallèle qui s'entrecroisent au fil de chapitres courts et particulièrement bien rythmés.
Un thriller de psychopathe au rythme soutenu avec un suspense à couper au couteau. *Benoît*

Le Train des enfants *de Viola Ardone, 2022*

Se séparer de son enfant, même pour qu'il ait une vie meilleure, n'est pas une décision facile à prendre pour *Antonietta*. Pourtant, *Amerigo*, son fils de 8 ans, part en train avec d'autres enfants pour le Nord de l'*Italie*. Là, ils sont confiés à des familles d'accueil généreuses et aimantes et commencent une nouvelle vie, tellement différente, enrichissante et passionnante. De retour à *Naples* auprès de sa mère au bout de quelques mois, il regrette sa famille d'accueil et tout ce qu'il a vécu à leurs côtés. Ce roman, basé sur l'Histoire, fait revivre un épisode tragique et méconnu de l'après-guerre en *Italie*, raconté par *Amerigo* avec humour, tendresse et émotion. *Evelyne*

Les enfants de Bilbao naissent où ils veulent *de Maria Larrea*

Après deux romans primés dont les histoires se déroulent toujours dans le cadre des luttes raciales afro-americaines, *Colson Whitehead* adopte dans *Harlem shuffle* le genre du roman noir teinté d'humour et d'amoralité pour décrire le *Harlem* des années 60. Un vrai tableau social, trépidant, drôle et émouvant. *Dominique*

Infos pratiques d'actualité

Infos pratiques

MAIRIE : Rue de la mairie
Ouverture au public :
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h
Mail : mairie@roscanvel.fr
Tél : 02 98 27 48 51- Fax : 02 98 27 41 10

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Rue du port - Tél : 02 98 27 48 18
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h-12h30 et 14h-16h
Mercredi et Samedi : 9h-12h30
Levée du courrier :
Tous les jours à ***14h00*** - Samedi à ***10h45***

BIBLIOTHEQUE L'ASPHODELE
Rue de la mairie
Ouverture au public :
Mercredi : 14h-16h
Samedi : 10h-12h et 16h-18h
Mail: bibliotheque@roscanvel.fr
Tél: 02 98 27 42 99

EPICERIE BARR AVEL
Pré du Luxembourg,
Tél : 02 98 26 94 07
Horaire d'hiver :
Ouvert du mardi au samedi de 7 h 30 à 20 h
le dimanche de 7h30 à 13h.
Fermé le lundi.

RESTAURANT TY BILLIG
4 Place de l'Église - Tél : 02 98 23 54 01
Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 10h à 14h30 et jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 17h30 à 21 h
- Vacances scolaires : tous les jours sauf mardi soir et mercredi toute la journée

INFIRMIERES :
Anne GUÉNERON
Cathy BOIRIN PEROT
2 Route du Penker
Tél : 07 62 59 29 29
Sur rendez-vous.

SNACK LIBRAIRIE LA BONNE FORTUNE
1 Rue du Luxembourg,
Horaire d'hiver :
Jeudi : 10h - 18h, Vendredi : 10h - 21h,
Samedi : 10h - 18h, Dimanche : 10h - 18h
www.labonnefortunederoscancvel.com